

## Edito

### Le mot de Jean Pierre Moulin

Président de l' Association départementale des comités communaux feux de forêt de l'Hérault

**A**u nom du conseil d'administration et du bureau de notre association je vous souhaite une bonne et heureuse année 2000 avec beaucoup de joie, de bonheur, de santé ; que vos vœux les plus chers se réalisent dans votre famille.

L'année 1999 s'achève sur un désastre pour la forêt française et la filière bois. Il faudra plusieurs décennies pour reconstruire et replanter les forêts détruites ou profondément blessées par cette tempête qui a traversé notre pays avec des vents dépassant les 200 km à l'heure. Ce cyclone restera longtemps dans la mémoire des sylviculteurs. Notre région, bien que partiellement épargnée par la tempête, a par ailleurs souffert des pluies diluviennes qui ont mis en grande difficulté bon nombre de communes dans l'Ouest de l'Hérault mais surtout dans l'Aude. Malgré ces épreuves climatiques il est réjouissant de constater l'élan de soli-

danité nationale envers les sinistrés. Je n'ose parler de la marée noire qui frappe régulièrement les côtes atlantiques, il faut souhaiter que dans ce domaine la réglementation soit plus stricte vis à vis des pétroliers afin de conserver un environnement propre et agréable à vivre. Imaginez un instant, si nous avions connu l'été dernier l'enfer du feu, dans nos forêts méditerranéennes. Certes il y a eu quelques incendies mais on ne peut pas parler de désastre. C'est en partie grâce à vos actions bénévoles :

- de surveillance du milieu forestier,
- de sensibilisation des jeunes générations à la protection de la nature et de l'environnement,
- de mobilisation de tous pour imposer le débroussaillage,
- de civisme qui consiste à donner un peu de soi et de son temps de loisir à la collectivité.

Nous espérons que le siècle qui commence sera celui du retour à une vie plus équilibrée, moins destructive de

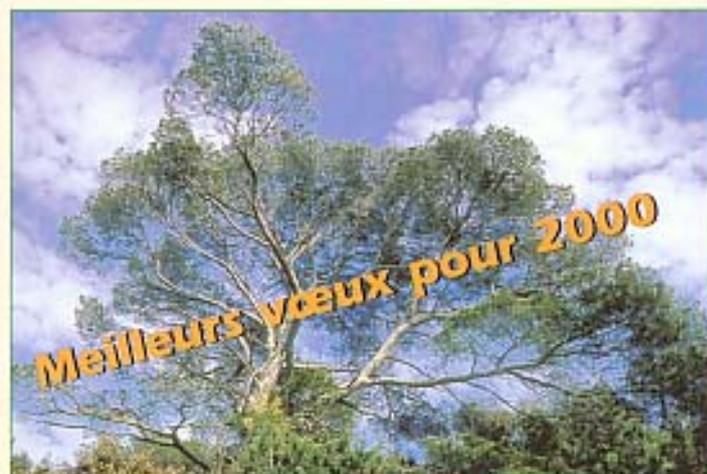
l'environnement, plus saine dans nos modes de vie, faite de partage et de solidarité envers les démunis.

Au sein de notre mouvement associatif notre volonté restera plus forte pour protéger garrigues, taillis, landes et forêts qui entre Causses et Cévennes au nord, plaines littorales au sud, collines calcaires et étangs font notre belle région du Languedoc. Dans quelques semaines notre association renouvellera ses instances, conseil d'administration et bureau, afin d'animer et dynamiser les différents Comités Communaux Feux de Forêts de notre département. Ceux-ci regroupent près de 500 bénévoles qui, comme vous, sont attachés à une région magnifique où ils aiment vivre, où l'environnement est à protéger certes du feu mais aussi de l'urbanisation. Restez donc vigilant et continuez votre action militante, elle est toujours payante à terme.

**Le Président,  
 J.P. MOULIN**

### Pourquoi ce bulletin de liaison ?

- Pour mieux informer les comités et leurs membres des activités de l'Association et de l'actualité liée à la forêt et sa protection.
- Pour mettre en place un lien permanent entre tous les CCFF et leur membres.
- Pour faire vivre les comités à travers ce bulletin, notamment à travers les informations ou les articles transmis par les CCFF eux-mêmes.
- Pour mieux faire connaître les comités et leur rôle auprès des élus, des administrations, de la population etc.



## Formation

### Formation régionale des responsables des Comités Communaux Feux de Forêts

Fin 1999, le C.R.P.F. avait prévu d'organiser 3 cycles de formation destinés aux responsables des CCFF de l'Aude, du Gard et de l'Hérault sur le thème de la communication.

Faute de participants et au grand regret des animateurs, 2 cycles seulement ont pu avoir lieu : un cycle Aude et un cycle commun Gard-Hérault.

Durant 3 jours, les stagiaires ont réfléchi sur la conduite des réunions de travail et sur les moyens de recruter de nouveaux bénévoles.

Tous ont été satisfaits des acquis de ces journées.

Pour 2000

Une formation régionale de 2 cycles de 3 jours organisée par le C.R.P.F. se déroulera courant mars et avril 2000 sur le thème de « l'estimation des risques ». 10 places sont disponibles par département.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter le C.R.P.F.

### Formation Hérault

Le C.R.P.F. organisera au printemps 2000 des demi-journées de formation pour les bénévoles des CCFF de l'Hérault. Les thèmes abordés seront la cartographie (en utilisant les nouvelles cartes DFCI éditées par le Conseil général) et la connaissance de la végétation méditerranéenne.

Elles auront lieu sur le terrain.

Pour réaliser ces formations, 5 secteurs ont été définis afin de regrouper les comités par massifs forestiers :

- Minerve, La Caunette, Aigne, Aigues-Vives et Montouillers,
- Faugères,
- Montaud, St Bauzille de Montmel, Sussargues, Villetelle, Vêrargues, St Geniès des Mourgues, Valergues,
- Assas, Jacou, Clapiers, St Clément de Rivière, Montferrier, Les Matelles,
- Valhauquès, Combaillaux, Murles, Grabels, Montarnaud, Murviel-Hes-Montpellier.

Une demi-journée sera proposée dans chacun des secteurs.

Le travail inter-comité devrait permettre une meilleure approche du problème de DFCI au sein des massifs. Les comités apprendront aussi à se connaître et à partager leur expérience.

## Sensibilisation

### Sensibilisation du jeune public

Cette année encore le C.R.P.F., en liaison avec l'ADCCFF proposera, aux enfants de 6 à 11 ans de cinq communes où existe un comité, une animation sur la forêt : plantation, réalisation d'un herbier...

Si cela vous intéresse, je vous invite à prendre contact le plus tôt possible avec le responsable de votre comité puis à contacter l'ADCCFF au 04-67-59-77-17 ou le C.R.P.F. au 04-67-41-68-10 (de préférence les lundis et mardis).

Les comités intéressés devront faire autant que possible toutes les démarches nécessaires pour mettre en place cette animation dans leur commune (prise de contact, définition du contenu de l'animation avec les ensei-



Exemple d'action réalisée avec le concours des écoles : reboisement de zone incendiée à Teyran en 1992

gnants) avant de solliciter le concours technique du C.R.P.F.

### Guide pédagogique

Un guide pédagogique sur « Les forêts en Languedoc-Roussillon ; comprendre pour transmettre » vient d'être édité. Il est avant tout destiné aux enseignants, animateurs et formateurs.

C'est un outil pédagogique qui doit

servir à monter des projets d'éducation sur la forêt.

Il s'articule en trois parties : il tente de corriger les idées reçues sur la forêt, il donne des informations sur les différents écosystèmes forestiers, et enfin il montre des exemples de projets déjà réalisés par des enfants.

Pour plus d'information vous pouvez contacter l'association GRAINE-LR au 04-67-76-28-55.

## Cartes DFCI

Après de nombreuses années d'attente l'association a enfin réussi à obtenir les nouvelles cartes D.F.C.I. auprès du Conseil général de l'Hérault. Elles seront disponibles au printemps 2000.

## Quel avenir pour les ccff ?

Une réunion particulièrement importante pour les Comités communaux feux de forêt de l'Aude du Gard et de l'Hérault a eu lieu le 17 novembre dernier à la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (D.R.A.F.). Elle était organisée par le Centre Régional de la Propriété Forestière (C.R.P.F.) et le Service Régional de la Forêt et du Bois (S.R.F.B.).

Les Conseillers généraux, les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.) et des responsables CCFF des trois départements étaient présents. Seules les Directions Départementales des Services d'Incendie et de Secours (D.D.S.I.S.) étaient absentes.

L'objet de cette réunion était de faire le point sur la situation des comités dans la région et de voir quel pouvait être leur avenir.

Dans la première partie, il est ressorti nettement que, malgré leur bonne volonté, les CCFF s'essouffent. Les problèmes évoqués semblent à peu près identiques dans les trois départements :

- manque de moyens matériels (cartes DFCI, tenues vestimentaires, moyens de transmission et véhicules...),
- manque d'intérêt des élus,
- difficultés d'identification des missions,
- difficultés de recrutement de bénévoles.

La création d'une structure régionale (préconisée par l'Hérault) pourrait peut-être créer un nouveau dynamisme.

Dans la seconde partie de la réunion, M. BOYRIE, chef du S.R.F.B., et M. GRELU, attaché à la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne (D.P.F.M.), ont essayé d'apporter des solutions aux comités.

M. BOYRIE a rappelé que de nombreuses personnes travaillent à la prévention des feux de forêt : les forestiers-sapeurs et maintenant les auxiliaires de la forêt méditerranéenne qui débroussaillent et patrouillent chaque été.

Selon lui, si les comités veulent être davantage considérés, ils doivent investir les créneaux insuffisamment occupés, en utilisant au maximum leur compétence (bonne connaissance du territoire communal et des habitants, suivi de l'état des équipements, conseils aux élus pour les plans de prévention, information et sensibilisation du public notamment des jeunes).

M. GRELU, a rappelé la circulaire de 1984 qui donne aux comités une existence juridique ainsi que quelques règles de base. Mais, rien de précis n'avait été défini en matière de mission.

- maintenance des équipements DFCI aux normes de sécurité,
- problèmes d'interface forêt/agriculture (coupures stratégiques, écobuages...),
- problèmes d'interface forêt/urbanisme (débroussaillage, dépôts d'ordures...).

Le choix de tel ou tel axe dépend bien entendu des compétences du comité et des besoins de la commune.

Enfin, MM. BOYRIE et GRELU ont évoqué la possibilité de création d'une fédération interdépartementale des CCFF. Cependant, M. GRELU a précisé



Quelles seront les futures missions des CCFF ?

Il a donc signalé aux comités que, pour qu'ils soient aidés financièrement, leurs missions devront s'inscrire dans l'un des sept axes cités ci-dessous :

- connaissance et prévision du risque (recherche des causes des feux...),
- sensibilisation des élus, des élèves et du public,
- surveillance (contact avec la population, alerte...),
- élaboration des schémas d'aménagement (schéma départemental d'aménagement des forêts contre les incendies (SDAFI), plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF)...), pour lesquels les CCFF peuvent être consultés.

que, si cette fédération voit le jour, il ne faut en aucun cas qu'elle court-circuite le travail des associations départementales. Elle doit au contraire avoir des interlocuteurs à des échelons différents et permettre d'accéder à des financements diversifiés.

Par conséquent, s'ils veulent un appui financier les comités devront réfléchir dès à présent à de nouvelles actions de préférence communes aux trois départements et qui entrent dans les sept axes définis ci-dessus.

Dès le premier trimestre 2000, un groupe de travail régional se réunira dans cet optique.

## Contacts

Pour l'animation des CCFF contacter l'ADCCFF : Mlle Claire DELAVOIE au 04-67-59-77-17,  
Pour les formations contacter le C.R.P.F. : Mme Hélène VIALLA au 04-67-41-68-10 (les lundi et mardi).

## Journée de l'Association

**A** l'initiative du bureau de l'ADCCFF34, les maires et responsables des CCFF ont été invités à une journée de réflexion et de débats sur les rôles des CCFF.

Trois maires, plusieurs conseillers municipaux, des représentants du C.R.P.F., de l'État (D.R.A.F., D.D.A.F.), du Centre départemental des moyens techniques du Conseil général (C.D.M.T.), et les représentants de huit CCFF étaient présents à cette réunion.

Le débat mené par Jean-Pierre MOULIN, Président de l'ADCCFF, a permis de poser la problématique actuelle des CCFF :

- absence de grands incendies depuis plusieurs années entraî-

nant une baisse d'intérêt pour la prévention,

- absence de motivation des élus,
- intérêt relatif du Directeur départemental du S.D.I.S. pour les comités.

Les maires présents ont souligné la faiblesse de leurs moyens financiers et humains pour faire face à leur rôle de responsable de la prévention sur leur commune.

Certains responsables de CCFF ont déploré l'absence de jeunes dans leur comité et proposent des actions spécifiques comme des patrouilles VTT pour y remédier.

La représentante du Conseil Général, Mme JOULIÉ, responsable des forestiers sapeurs a présenté l'ac-

tion de ses services et a proposé de réfléchir sur une action commune de sensibilisation auprès des scolaires.

MM. BOYRIE et SANCHIS, représentants de l'État, ont insisté sur l'importance de l'ordre opérationnel établi par la D.D.S.I.S. où doit apparaître l'action des CCFF en relation avec les autres acteurs.

Ce débat riche en réflexion a permis aux participants de mieux se connaître et d'envisager de travailler en plus étroite collaboration.

Après un repas très convivial, l'après-midi a été consacré à une visite du C.O.D.I.S. en réponse à une invitation du Commandant JEANNICK.

## Bilan des feux de forêt de l'année 1999 en France

source S.R.F.B. PACA

(extrait de Forêt Méditerranéenne novembre 1999)

**C** omme l'année dernière, les feux de fin d'hiver - début de printemps ont touché des surfaces importantes dans certains départements.

Sur l'ensemble de la région méditerranéenne, ces feux d'hiver représentent environ 46 % du nombre des incendies, mais seulement 30 % de la surface. Les plus importants sont de l'ordre de 200 ha.

Pour les feux d'été, l'année 1999 est dans la lignée des années 1997 et 1998, un seul incendie dépasse 1000 ha : l'incendie des Alpilles (Bouches-du-Rhône) 2 338 ha.

Les autres incendies sont de faible surface (moins de 600 ha). Outre les Bouches-du-Rhône et la Haute-Corse, les incendies moyens (entre 100 et 1000 ha) se répartissent sur de nombreux départements (dix sur quinze), ce qui rappelle l'existence de risques potentiels sur la majeure partie de la zone.

On peut ajouter que l'année 1999 s'est caractérisée par une sécheresse marquée.

Les passages pluvieux ont été rares au cours de l'été, ceci créant des conditions très dangereuses en région PACA. Tandis qu'en Languedoc-Roussillon seul

le mois de juillet a vraiment été propice aux incendies. Le tableau ci-dessous trace les grandes lignes, au point de vue statistiques, de cette année 1999.

A quelques rectifications près, ces chiffres seront proches des chiffres définitifs.

Pour conclure, 1999 avec son total de 12 339 ha se situe encore dans la série d'années à bilan en surface globalement modéré, qui a commencé en 1991. Par contre le nombre de départ de feux varie peu et reste autour de 2700 pour la Zone de Défense Sud.

### STATISTIQUES FEUX DE FORET 1999

(chiffres provisoires ; origine : PROMETHEE au 29 septembre 1999)

Département	Surface (ha)	Nombre	Feux de 100 ha et plus			
			Nombre	Surface (ha)	Dates	Communes
11 - Aude	77	62	0			
30 - Gard	596	64	1	100	08.04	Bessèges
34 - Hérault	589	309	1	100	20.03	Avène
48 - Lozère	289	13	1	188	21.03	Altier
66 - P.O	82	57	0			
<b>TOTAL L.R.</b>	<b>1633</b>	<b>505</b>	<b>3</b>	<b>388</b>		
TOTAL RHONE-ALPES	578	152	2	272		
TOTAL P.A.C.A.	5189	847	6	3608		
TOTAL CORSE	4939	1236	6	1852		
<b>TOTAL</b>	<b>12339</b>	<b>2740</b>	<b>17</b>	<b>6120</b>		